

Le 5 janvier 2016

LANCEZ-VOUS DANS LA COURSE EN SOLIDAIRE 2016 ! Concours régional de projets solidaires

29 février 2016 : c'est la date limite pour participer au concours *La Course en Solidaire*, organisé par la Mutualité Française Poitou-Charentes. Alors si vous êtes âgé entre 16 et 28 ans et que vous avez un projet solidaire, n'attendez plus !



Depuis plusieurs années, la Mutualité Française Poitou-Charentes organise un concours afin de promouvoir les principes du mutualisme et de l'Économie Sociale et Solidaire, tout en permettant à des jeunes de concrétiser leurs projets. C'est ainsi l'occasion de valoriser les initiatives de jeunes picto-charentais, qui s'engagent dans un projet citoyen, visant l'amélioration de la vie sociale et l'intérêt de tous.

Pour concourir, les projets doivent présenter une dimension collective, se dérouler en France métropolitaine et être porteur des valeurs mutualistes :

- **La solidarité** est l'une des valeurs fondamentales et originelles du mouvement mutualiste. La Mutualité Française se bat pour que la santé ne soit pas un commerce. Elle refuse les discriminations financières, la sélection des risques et assure une égalité de traitement à tous ses adhérents.
- **La liberté** : Les mutuelles sont des sociétés de personnes, libres d'adhérer et d'agir ensemble. Elles sont indépendantes de tout pouvoir politique, financier, syndical ou philosophique.
- **La démocratie** : Les responsables des mutuelles sont élus parmi les adhérents selon la base du fonctionnement démocratique : « Une personne, une voix ».
- **La responsabilité** : Le mouvement mutualiste cherche à responsabiliser les personnes et à faire de chacun un acteur de sa santé. Il fait preuve de transparence et de rigueur dans le fonctionnement de ses institutions.

Le porteur de projet peut proposer un dossier à titre personnel, dans le cadre de ses études ou d'un engagement associatif.

Les projets lauréats peuvent remporter deux Prix :

- Un Prix régional d'un montant maximal de **4 000€**
- Un Prix départemental d'un montant maximal de **1 500€**

Les documents d'information et le dossier de participation au concours sont téléchargeables sur le site web de la Mutualité Française Poitou-Charentes : www.poitoucharentes.mutualite.fr

Les dossiers de participation complétés doivent être retournés avant le 28 février 2015 :

- soit par mail à communication@mfpc.fr
- soit par courrier à Mutualité Française Poitou-Charentes
Course en Solidaire
20 rue de l'Hôtel de Ville
79000 Niort

Pour tout complément d'information, contactez la Mutualité Française Poitou-Charentes :

Mélanie Meunier – 06 76 50 41 15 – communication@mfpc.fr

Twitter : [@Mut_Poitou_Char](https://twitter.com/Mut_Poitou_Char)

A propos de la Mutualité Française Poitou-Charentes :

Créée par les Mutuelles, la Mutualité Française Poitou-Charentes est un acteur de santé en région, qui agit en faveur de l'accès aux soins pour tous. Elle représente la Mutualité Française, coordonne et développe le mouvement mutualiste au niveau local et prolonge l'engagement social des mutuelles à travers trois périmètres d'actions : Pérenniser un modèle solidaire / Prévenir pour mieux vivre / Accompagner un réseau de santé pour tous.

Premier mouvement social du pays, la Mutualité Française fédère 95% des mutuelles santés en France. Au total, 38 millions de personnes - plus d'un Français sur deux - sont protégées par une mutuelle de la Mutualité Française.

Les mutuelles santé font partie de l'économie sociale et solidaire. Organismes à but non lucratif régis par le Code de la Mutualité, elles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurances par leurs valeurs et leurs principes : la solidarité, la liberté, la démocratie et la responsabilité.